

CONSEIL de QUARTIER CENTRE-VILLE/GARE
Compte-rendu du 19 juin 2017
à la maison de quartier Jules Ferry

1) Présentation de Sabrina FORT

Perrine MILLET présente Sabrina FORT qui va la remplacer au Service de la Démocratie Locale. Sabrina a exercé au service culturel (Cognac Ville d'art et d'histoire). Les membres du Conseil de Quartier lui souhaitent la bienvenue.

2) actualisation des membres du Conseil de Quartier :

Démission de Philomène BUCHOU qui dispose de moins de temps en raison de ses études.
Arrivée de Stéphane JOUAN, habitant du centre-ville et Directeur du théâtre l'Avant-Scène depuis 3 ans.

3) Choix d'un ou d'une secrétaire de séance :

Sylvie PEYROT se propose pour tenir ce rôle.

4) Validation du compte-rendu de la dernière réunion

Aucune remarque sur le compte-rendu, il est adopté.

5) Point sur les projets en cours du Conseil de Quartier:

Courant d'Art

Le thème du toucher et le lieu (place d'Armes) ont été choisis par le Conseil de Quartier pour cette deuxième opération .

Après consultation des commerçants, des élus, de la placière qui gère la foire, des services techniques et de l'Architecte des Bâtiments de France (15 juin dernier), un nouvel emplacement a été défini dans l'alignement du cheminement menant au marché couvert, à 3 mètres des murets (au niveau des plaques en fonte). Les contraintes sont les mêmes que pour le premier emplacement :

- s'intégrer harmonieusement dans le site,
- l'oeuvre pourra être colorée mais pas de teinte vive,
- ne pas comporter de source lumineuse,
- être pérenne (durée dans le temps, notions de solidité et résistance / adaptation aux conditions climatiques),
- être impérativement composée de matériaux nobles (pierre, cuivre, verre, acier, bois, fonte...),
- être sans danger pour les usagers (pas de parties tranchantes, pas de possibilité d'escalade, pointue, toxique,...),
- avoir une hauteur maximale de 4m,
- avoir une emprise au sol maximale de 2mx2m

Rappel du calendrier prévisionnel :

- lancement de la consultation fin juin
- réception des propositions en septembre
- choix de l'artiste (consultation de l'ABF pour avis et de la population) en novembre.

Boîtes à livres

Un groupe de travail a eu lieu avec l'artisan et le responsable de la régie pour préciser les détails de fabrication. Les 2 élues référentes étaient présentes ainsi qu'un Conseiller de Quartier Centre-Ville/Gare. Cette rencontre a donné lieu à la fabrication d'un prototype.

Rappel, la Bibliothèque organise sa brocante de livres le 30 septembre prochain, à la fin de cette journée, le solde de livres sera distribué aux associations.

Par rapport au prototype de boîte présenté, les Conseillers de Quartier trouvent que les étagères ne sont pas assez hautes pour accueillir de grands livres comme les bandes dessinées.

Plusieurs motifs sont proposés pour la remontée des étagères (garde-livres) : feuille de vigne, cagouille, fleur des quartiers, salamandre :

→ le Conseil de Quartier émet une préférence pour la salamandre.

Pour la couleur de la boîte, le Conseil de Quartier propose de s'adapter à la couleur du mobilier urbain environnant (pots de fleurs,...).

Emplacements :

- 1er emplacement sous le porche du Couvent des Récollets. La boîte doit être fabriquée dans des matériaux différents pour des raisons de sécurité car il s'agit d'un bâtiment municipal (tôle derrière et dessous). Le Conseil de quartier n'est pas favorable à cet emplacement, le bâtiment étant fermé en dehors des horaires d'ouverture, problème de cohérence avec l'esprit des livres en liberté. De plus, il y a déjà beaucoup d'informations (touristiques, animations, associations) sous ce porche. Il est décidé de rediscuter de l'emplacement près du banc du Blues dans la rue d'Angoulême avec Jonathan MUÑOZ, Directeur de Cabinet du Maire :

→ Sinon, voir avec les commerçants pour un emplacement Place d'Armes, au chevet de l'église (accord ABF, couleur appuis vélos) ou adossé au marché couvert près de l'entrée (couleur gris/bleu comme le marché couvert).

- 2ème emplacement sur la parvis de la gare. La boîte serait sur pieds inox et pourrait se positionner adossée au banc carré face à la porte d'entrée de la gare ou contre le mur du bâtiment annexe à gauche de la gare. Elle serait de couleur rouge bordeaux comme les appuis vélos. Stéphane JOUAN explique qu'un projet se dessine concernant cette aile gauche avec la filiale SNCF Développement. Il s'agirait d'un lieu d'accueil artistique, co-working (travail partagé). Le théâtre l'Avant-Scène est lauréat pour la mise en place d'un tel projet. Un RDV est prévu le 20 juin à Bordeaux à ce sujet, le projet est donc imprécis pour le moment.

- 3ème emplacement dans le Jardin public, en bord d'allée à gauche sur le cheminement qui mène au kiosque (à l'ombre de l'arbre). La couleur serait de couleur verte, en harmonie avec le mobilier urbain du jardin (lampadaires).

Il faut penser à la création d'un sticker à apposer sur les boîtes pour expliquer le principe, cela permettrait de rajouter une touche de couleur.

Rénovation des grilles de la Villa François 1^{er} :

Mickaël Arnaud (Bureau d'Études Ville) rappelle que l'idée de départ du Conseil de Quartier était de faire réaliser les travaux par un chantier d'insertion. L'estimation concernant le nettoyage et la galvanisation des grilles par une entreprise spécialisée était de l'ordre du 10000€, la phase de finition était estimée à 2 000 à 3 000€ maximum.

→ Le Conseil de Quartier avait donc voté pour bloquer 13 000€ sur son budget 2017.

Mickaël Arnaud explique que ces estimations ont été réalisées à l'aide de devis existants (rénovation des grilles du jardin public).

Suite à la validation du Conseil de Quartier, le Bureau d'études est entrée dans la phase avant-projet et a consulté des entreprises et des diagnostiqueurs. Il s'avère que toutes les grilles de la Villa François 1^{er} contiennent du plomb. Cela demande une méthode de traitement particulière avec zone couverte (un peu comme le désamiantage). Il est rappelé que le plomb est dangereux seulement si on le met à la bouche.

Plusieurs techniques possibles : une protection des grilles sur toute la longueur de trottoir, ou avancer par petit bloc, ou déposer les grilles (le surcoût est trop important et n'est donc pas envisageable). Toutefois la peinture étant détériorée il est urgent de traiter les grilles bien que le budget passe de 13 000€ à 26000€ :

- l'enveloppe du Conseil de quartier reste celle initialement votée (13 000€)
- c'est la Ville qui prendra en charge le coût supplémentaire
- la couleur de la peinture sera la même que celle des grilles du Jardin public.
- le Bureau d'Études va lancer l'appel d'offres selon le code des marchés publics. Le projet ne pourra être réalisé par le biais d'un chantier d'insertion. Mickaël ARNAUD précise que le code des marchés publics interdit de privilégier une entreprise locale
- le pilotage de cette rénovation sera assuré par les services techniques. Mickaël ARNAUD précise que consultation est prévue début juillet et qu'il faut éviter de faire les travaux pendant l'hiver.

Le Conseil de Quartier demande à être informé des différentes dates de phasage des travaux.

Le Conseil de quartier profite de la présence de Mickaël ARNAUD pour aborder deux points :

- Musée d'Art et d'Histoire : il serait nécessaire de nettoyer le lampadaire et porte-drapeau audessus du perron (tout rouillé)
- Porte St Martin : le panneau ovale indiquant l'entrée de la rue est également très sale.

Concours de fleurs – édition 2017

Point sur le nombre de participants :

27 pour la catégorie Façades-terrasses

9 pour la catégorie jardins-cours

73 pour la catégorie commerces

Un premier jury a eu lieu, les 2 autres vont suivre.

Il faut prévoir une réunion de débriefing des 3 jurys en juillet, la remise des prix étant prévue le 11 septembre.

Les Conseillers de Quartier estiment que la remise des prix est trop tardive et souhaiteraient revoir quelques points pour une nouvelle édition 2018 :

- un groupe de travail va être constitué pour étudier un phasage différent
- les compositions florales réalisées par les Espaces Verts comme lots ne paraissent pas suffisantes. Il est rappelé que le budget du Conseil de Quartier ne permet pas de faire ce type de dépenses car il s'agit d'un budget d'investissement et non de fonctionnement
- Marilyne FERREIRA propose de composer un groupe de 3/4 personnes afin d'aller rencontrer les commerçants en sa présence pour des donations de lots. Il faudrait des lots plus intéressants en supplément pour motiver et remercier les participants. Cela pourrait être des cadeaux en rapport avec le jardinage (bons d'achat par ex). Les gagnants et les donateurs seraient mis en valeur dans la presse et dans Cognac Mag
- le groupe se réunira le 12 juillet prochain.

Ré-aménagement de la place Charles de Gaulle

Il est prévu que le projet soit présenté à la Commission Aménagement du Territoire du 28 juin prochain.

6) Fête de Quartier :

L'animation avant tout destinée aux enfants se déroulera le Vendredi 21 juillet autour du kiosque à musique du jardin public. Le thème de l'animation sera les animaux.

Les activités se dérouleront de 14h à 18h.

Prévoir plusieurs équipes, afin que ce ne soit pas les mêmes qui se chargent de l'installation et de la désinstallation. Installation des barrières à 9h en présence des Services techniques.

Au programme : Balades à poney assurée par le centre équestre de Cognac, fiche quizz, maquillage offert par le Mac Donald, spectacle de Matthieu Lermite : Les extraordinaires aventures du professeur guigette, fresque participative (sur 2 grands draps blancs) chamboule-tout, atelier masques d'animaux, atelier peinture empreintes d'animaux, mini ferme pédagogique, atelier lecture par la bibliothèque municipale, animation de monsieur Fléchier apiculteur de Bréville, structures gonflables.

7) Informations et questions diverses:

- Les signalements du marquage du stop, rue de Balzac, devant la boulangerie « La fromentière », et du stop toujours visible Rue Plumejeau, alors que ce n'est plus la règle dans cette rue, ont été remontés et seront planifiés dans la prochaine campagne de marquage.
- Il est indiqué que sur la première phase des travaux des quais, il y a eu des informations déconcertantes sur les règles de circulation
 - Effectivement il a pu y avoir quelques incohérences en fonction de l'avancée des travaux mais cela est resté très ponctuel.
- Un Conseiller de Quartier demande si, à l'approche de la saison touristique et estivale, une solution pourrait être trouvée concernant les bacs d'un restaurant qui restent en permanence sur le trottoir rampe du château.
 - Cette problématique a été également soulevée par les élus, la phase de répression va bientôt commencer.
- Est-ce que l'éclairage du clocher de l'église Saint Léger va être remis en fonctionnement ?
 - Suite à l'incendie au niveau du porche, les spots ne fonctionnaient plus mais ils ont été remis en état.
 - Depuis l'incendie des fils électriques pendent, pourraient-ils être refixés ?

• Une Conseillère de Quartier demande qui détermine l'emplacement des boîtes aux lettres ? Celle installée à droite du porche de l'église Saint Léger (rue du canton) ne semble pas bien positionnée :

→ La Poste fait des propositions d'emplacements que la Ville doit valider. Pour information, le bâtiment à droite du porche n'appartient pas à la Ville.

→ Le Conseil de Quartier précise que la boîte déborde du muret et ce n'est pas esthétique. Il demande donc le déplacement de cette boîte aux lettres.

Depuis l'incendie, les fils électriques pendent, il faudrait les refixer sur le mur.

*

Date de la prochaine réunion ~~le mardi 5 septembre 2017~~

**La date est replanifiée au lundi 2 octobre 2017
à 19h00 à la maison de quartier Jules Ferry**

Membres présents : Boris BELLINOT, Michel BERGER, Marie BESCOND, Jean-Baptiste ETCHEBERRIA, Jacques LAMAURE, Anne MALLET, Sylvie PEYROT, Marc PORTEJOIE, Claire RAGOT, Yanick SCHWARTZ, Bénédicte DEVAUCHELLE, Stéphane JOUAN

Membres excusés : Patrick BRISSET, Yves CARNUS, Dominique DAIGRE, Christelle NAUD, Yann SELLIN, Ingrid SERREAU

Participaient également :

Mickaël ARNAUD (services techniques), Marilyne FERREIRA (élue référente du quartier Centre-Ville/Gare), Perrine MILLET (responsable du service Démocratie Locale-Agenda 21) et Sabrina FORT (service culturel).